



N° 0981 -25/MS/DC/SCM/DPAF/CNLSTP/SA

Cotonou, le

21 MARS 2025

## Communiqué

Le Ministre de la Santé porte à la connaissance du public que dans le cadre du recrutement et de la pré-insertion des jeunes professionnels de la santé au titre de l'année 2025, sur le projet "*combler les écarts*" financé par la Banque islamique de Développement, *cinquante-trois (53)* postes de *médecins généralistes* restent à pourvoir.

Pour satisfaire aux besoins non couverts, le Ministre lance un nouvel appel à candidatures au profit des médecins généralistes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- avoir obtenu, entre 2018 et 2024, le diplôme d'Etat de docteur en médecine délivré par un établissement public national ou un établissement public étranger ou un établissement privé étranger reconnu par le Bénin ;
- avoir participé à la riposte contre la COVID-19 sera un atout.

Les candidats intéressés par le présent avis, sont invités à se présenter, munis de leur pièce d'identité en cours de validité, dans les **services de scolarité des facultés de médecine de Parakou** ou de **Cotonou** ou encore au **siège du Secrétariat exécutif du CNLS-TP**, pour remplir les formalités relatives à leur disponibilité à prendre service dans les formations sanitaires publiques.

La date de clôture de ces formalités est fixée au **4 avril 2025**.

A l'issue de cette étape, la sélection et l'attribution des postes se feront suivant l'ordre de mérite d'obtention des diplômes, de la promotion, du lieu de formation et de la participation à la riposte contre la COVID-19.

Il ne sera donc organisé aucun test supplémentaire pour la sélection des diplômés avant leur intégration dans les effectifs du programme de pré-insertion.

Compte tenu de l'importance de cette étape dans la mise en route de la procédure d'embauche, une prompt action des intéressés est vivement souhaitée.



**Benjamin I. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé

**Pièce jointe :**

Cahier de charge des médecins généralistes à recruter sur le projet.



## Cahier de charge des médecins généralistes à recruter sur le projet "*combler les écarts*"

### Attributions

- prise en charge globale du patient et interrogatoire clinique ;
- auscultation (palpation, prise de tension, autres explorations fonctionnelles) ;
- prescription d'analyses complémentaires en cas de besoin (analyses sanguines, radio, scanner...) ;
- analyse, interprétation des résultats d'examen et établissement d'un diagnostic ;
- information du patient et de sa famille sur une maladie, ses traitements, les bénéfices attendus, les risques... ;
- promotion de la santé (propose vaccinations et dépistages recommandés, prodigue des conseils pour réduire les risques de développement de la maladie...) ;
- prescription des médicaments et des traitements adaptés au moyen d'une ordonnance ;
- réalisation des actes médicaux (interventions chirurgicales bénignes, soins d'urgence...) ;
- contrôle de l'efficacité d'un traitement et adaptation éventuelle ;
- surveillance de l'évolution de la maladie ;
- orientation vers un médecin spécialiste en cas de besoin ;
- coordination des soins avec les autres professionnels de santé (médecins spécialistes, kinés, infirmières...) et les services hospitaliers